



Déclaration du PHD du 07/04/2008

Le PHD se permet d'accuser le Gouvernement Royal du Cambodge de faire des discriminations envers le Parti des Droits de l'Homme et ce, contrairement aux dispositions de l'Article 4 de la Loi sur les partis politiques qui stipulent comme suit : « tous les partis politiques ont des droits égaux pour recevoir des privilèges et des considérations du Gouvernement et des autorités à tous les échelons ».

Or, le PDH a constaté que le 06 avril 2008 dernier, les autorités de la ville de Phnom-Pénh ont autorisé le Parti Sam Rainsy (PSR) à faire des Manifestations publiques alors qu'elles les ont refusés au PDH qui leur a demandé à plusieurs reprises de l'autoriser à faire des tribunes publiques à Phnom-Pénh afin de rechercher les moyens pour faire baisser les prix d'essence. C'était donc de pures discriminations à l'encontre du PDH.

Y-a-t-il donc des pactes secrets entre le PSR et les autorités de la ville de Phnom Penh car ces dernières n'autorisent seulement que le PSR pour ces manifestations?

La discrimination envers le PDH et les abus des dispositions de l'Article 4 de la Loi sur les partis politiques sont des actes que le PDH ne peut accepter.

Le PDH demande donc au Gouvernement de réfléchir à ces abus illicites et de respecter rigoureusement les dispositions légales en la matière afin de faire du Royaume du Cambodge un vrai Etat de droit./.

Fait à Phnom Penh, le 07 avril 2008

Pour plus d'information, prière téléphoner au : 012 222 462.